



## Mariage canada France, casier judiciaire , visa ou permis de sej

Par **mush**, le **29/10/2013** à **11:47**

Bonjour

Je suis française, mon compagnon est Canadien, nous voulons nous marier et vivre en France. Le problème c'est qu'il a un casier judiciaire lourd ( ex toxico et délits liés...), et que nous n'arrivons pas à savoir si avec la nouvelle loi française d'immigration cela peut lui empêcher d'obtenir le visa long séjour nécessaire pour entrer, nous marier en France et obtenir la carte de séjour par la suite...

Comment savoir? comment faire et par où passer?

Où alors, comme je l'ai vu sur le site de l'ambassade de France au Canada, est-ce qu'un mariage à l'ambassade d'entrer ensuite en France et d'obtenir directement la carte de séjour sans que cet aspect pose problème?

En vous remerciant par avance de nous conseiller

mush